



PREFET DE LA HAUTE-MARNE

Préfecture  
Direction des services  
du cabinet  
Bureau du cabinet

Dossier suivi par  
Hélène CHAKOUR  
Tél : 03.25.30.22.90  
[helene.chakour@haute-marne.gouv.fr](mailto:helene.chakour@haute-marne.gouv.fr)

CHAUMONT, le 27 avril 2016

Le préfet de la Haute-Marne

à

Mesdames et Messieurs les maires  
du département

Pour information

à Mesdames et Monsieur les sous-préfets d'arrondissement

OBJET : Pavoisement des édifices publics

Je vous demande de faire pavoiser les édifices publics, aux couleurs nationales, les jours suivants :

**dimanche 8 mai 2016**, 71<sup>e</sup> anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945 ; Fête nationale de Jeanne d'Arc et du patriotisme.

**lundi 9 mai 2016**, Journée de l'Europe, anniversaire de la déclaration de Robert Schuman du 9 mai 1950 ;

**mardi 10 mai 2016**, Journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions ;

Le 9 mai, les édifices publics devront en outre porter les couleurs de l'Union européenne.

Vous veillerez à ce que l'état des drapeaux utilisés soit toujours conforme au respect dû à ces emblèmes.

Enfin, vous trouverez, ci-joint, le message de Monsieur Jean-Marc TODESCHINI, secrétaire d'État auprès du ministre de la défense, chargé des anciens combattants et de la mémoire, qu'il vous appartiendra de lire, le 8 mai, lors de la cérémonie que vous organiserez dans votre commune.

Pour le Préfet et par délégation,  
La Directrice des Services du Cabinet,



Pascale XIMÉNÈS